

Atelier culturel (\*\*-4-27650-\*\*)

Sortie culturelle (\*\*-4-27680-\*\*)

<b>NOM DE L'ÉTABLISSEMENT</b>						
<b>DATE PRÉVUE DU PROJET</b>						
<b>TITRE DU PROJET</b>						
<b>NOM, RESPONSABLE DU PROJET</b> (membre du personnel de l'école)						
<b>NOM, RESSOURCE CULTURELLE</b> : artiste, écrivain, organisme MEMBRE DU RÉPERTOIRE NATIONAL DU MCC Voir <a href="http://www.mcc.gouv.qc.ca/index.php?id=5614">http://www.mcc.gouv.qc.ca/index.php?id=5614</a>						
<b>NOMBRE TOTAL D'ÉLÈVES PARTICIPANTS</b>						
<b>NOMBRE D'ATELIERS CULTURELS</b> (max 35 élèves par atelier, 3 ateliers max pour le même groupe) <b>OU</b> <b>NOMBRE DE SORTIES SCOLAIRES POUR VISITER UN ORGANISME</b>						
<b>Nombre de jours de présence de la ressource (si atelier)</b>						
Les élèves participants à plusieurs ateliers culturels ou sorties scolaires pour visiter un organisme culturel doivent être comptabilisés pour chaque participation. Par exemple, si les mêmes 35 élèves participent à 2 ateliers distincts dans le cadre d'un projet, l'on comptera 70 participations d'élèves.						
<b>NOMBRE DE PARTICIPANTS AU PRÉSCOLAIRE ET AU PRIMAIRE</b>				<b>NOMBRE DE PARTICIPANTS AU SECONDAIRE</b>		
<b>Préscolaire</b>	<b>1<sup>er</sup> cycle</b>	<b>2<sup>e</sup> cycle</b>	<b>3<sup>e</sup> cycle</b>	<b>1<sup>er</sup> cycle</b>	<b>2<sup>e</sup> cycle</b>	
<b>DÉPENSES ATELIER</b>				Les dépenses admissibles exclues les taxes et le montant excédent 325\$/personne pour un organisme. →		
				<b>DÉPENSES ADMISSIBLES</b>	<b>DÉPENSES NON ADMISSIBLES (S'IL Y A LIEU)</b>	
<b>A Honoraires*NOUVEAUTÉ</b> (325\$/jour par personne même pour un organisme!)						
<b>B Transport ressource</b> (transport en commun, location, voiture personnelle : 0.465\$/km ou 11.63\$ pour déplacement inférieur à 25 km aller-retour)						
<b>C Repas de la ressource</b> (voir dépenses admissibles**)						
<b>D Hébergement de la ressource</b> (voir dépenses admissibles**)						
<b>E Frais liés à l'achat de matériel</b> périssable ou non réutilisable et à la location d'équipement par la <u>ressource culturelle</u> (100\$/jour de présence)						
<b>F Paiement à remettre à la ressource</b> culturelle (A+B+C+D+E)						
<b>G Frais liés à l'achat de matériel</b> périssable ou non réutilisable et à la location d'équipement par l' <u>école</u> (500\$/jour de présence) ou achat de livres (400\$/jour)						
<b><u>SORTIES CULTURELLES</u></b>						
<b>H Droits d'entrée pour visiter un organisme</b>						
<b>I Frais de transport nolisé pour visiter un organisme</b>						
<b>J Total des dépenses admissibles (A+B+C+D+E+G+H+I+J)</b>						

SVP, faire parvenir votre formulaire auprès de Mélanie Jalbert : melanie.jalbert@csjonquiere.qc.ca

Signature de la direction, date \_\_\_\_\_

\*Le montant facturé est à la discrétion de l'organisme. Toutefois 325\$/personne représentant l'organisme est admissible.

 \*\* Pour voir les dépenses admissibles : <http://www.education.gouv.qc.ca/enseignants/dossiers/culture-education/programme-la-culture-a-lecole/>